

Saint-Cézert Infos

BULLETIN D'INFORMATION COMMUNAL

ÉDITO

JUILLET 2024

Un an déjà depuis le dernier bulletin ! J'évoquais alors une période peu réjouissante. Que penser de celle que nous traversons ? Que de malheurs et de drames dans ce monde ! De très grosses incertitudes planent sur la conduite et les orientations du pays. Quid de l'avenir de Saint-Cézert au milieu de tout ce désordre ? En toute honnêteté, j'ai toujours le sentiment, parfois même culpabilisant au regard du contexte, de continuer à vivre dans un environnement privilégié. Certes, nous avons nous aussi notre problématique dont on n'entraperçoit jamais la fin avec la départementale D58F mais, finalement, n'est-elle pas mineure comparée à nos voisins qui vivent sous le feu d'une guerre qui n'en finit jamais ? Loin de moi l'idée de minimiser vos contraintes, vos inquiétudes et vos difficultés quotidiennes mais je pense qu'il serait bon d'admettre que nous vivons dans une certaine quiétude et un certain confort.

Essayons de nous projeter dans le futur de Saint-Cézert ... Sans être sûr à 100%, les indicateurs me poussent à croire qu'il sera plutôt heureux et couronné de succès. Certains reconnaîtront là mon esprit optimiste et combatif, d'autres mon trop plein d'enthousiasme ... **Le combat !** ... loin d'être une hyperbole, ce mot résume bien l'année qui vient de s'écouler. Combat pour le maintien du **RPI** ... acquis ! Une année pédagogique exceptionnelle pour la maternelle, une équipe enseignante et périscolaire pleinement satisfaite ... BRAVO et un grand MERCI ! Combat pour le projet **CECA** ... il avance ! Nous avons obtenu un grand succès avec l'octroi de la subvention de l'Etat, les autres financeurs n'ont, eux, pas encore statué. Je reste toutefois très optimiste et j'espère pouvoir vous annoncer une bonne nouvelle fin septembre. Combat pour **l'assainissement collectif et l'urbanisation** ... un an de tractations et de lobbying ! Le 5 juillet 2024 s'est tenue une réunion entre les services de l'Etat, Réseau 31 et les représentants de la commune de Saint-Cézert qui nous donne grand espoir de succès et nous encourage à poursuivre le projet. Je n'en dis pas plus et je vous encourage à lire la suite du bulletin ! Enfin, combat pour **la départementale D58f** ... à l'issue d'une réunion publique très animée mais constructive, nous avons une perspective sur les solutions à l'étude. Bien entendu, il va falloir faire preuve de patience mais le cap est donné ! **Merci au Collectif D58f pour ce combat constructif mené ensemble.**

Mais cette année n'a heureusement pas été qu'un long combat ! Que de plaisir partagé lors de cette inégalable fête locale, un marché de plein vent toujours là pour créer ce lien hebdomadaire social et convivial, des Associations actives et investies pour faire bouger tous les publics et tous les âges, une bibliothèque offrant un service culturel de grande qualité... Vous connaissez désormais bien mon cheval de bataille : tous les moments propices à rassembler et à générer joie et bonne humeur sont pour moi fondamentaux ... pour le bien vivre ensemble, pour le bien-être de tous. Pour tous ces succès, j'ai envie de me battre et de poursuivre le combat. 4 ans déjà, il n'en reste que deux ans avant la fin d'un mandat qui aura été tout de même bien éprouvant, complexe techniquement et parfois difficile moralement. Rien ne m'aura été épargné mais je garde l'espoir de mener à bien tous les projets et je conserve toute ma pugnacité pour défendre Saint-Cézert et ses intérêts. Bel été à vous toutes et tous ...

Henri OLIVEIRA-SOARES.



Page 2 - VIE MUNICIPALE
Page 6 - CADRE DE VIE
Page 8 - CULTURE ET ASSOCIATIONS
Page 11 - LA MAIRIE ET VOUS

Vie Municipale

FINANCES

Lors du conseil municipal 01 mars 2024, le compte administratif 2023 a été clôturé et validé.

En voici le récapitulatif :

DEPENSES		RECETTES	
Réalisation :		Réalisation :	
Fonctionnement	314 385.17€	Fonctionnement	362 904.45€
Investissement	51 314.48€	Investissement	71 868.73€
Reste à réaliser à reporter		Report 2022 :	
Investissement	27 589.72€	Fonctionnement	118 370.44€
Résultat cumulé :		Résultat cumulé :	
Fonctionnement	314 385.17€	Fonctionnement	481 274.89€
Investissement	78 904.20€	Investissement	104 638.89€
TOTAL	374 898.04€	TOTAL	585 913.78€

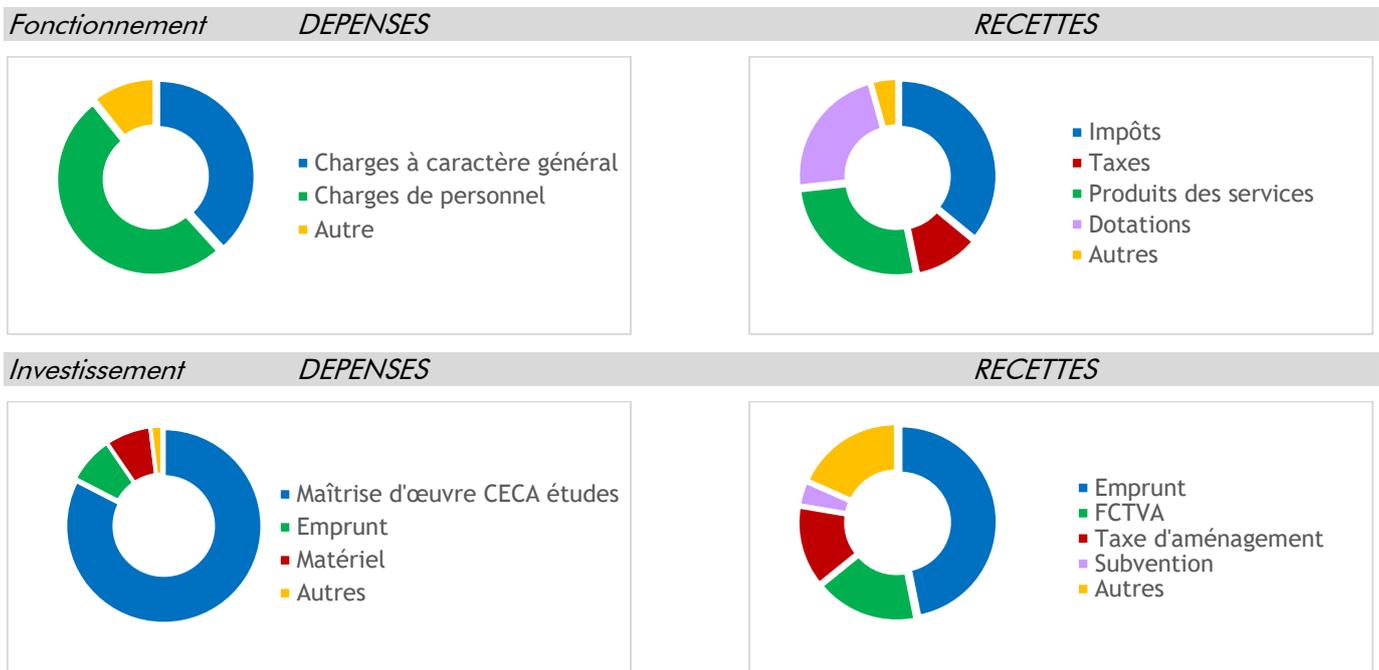
L'année 2023 se traduit par un résultat positif en section de fonctionnement qui confirme la bonne dynamique de rétablissement des comptes de la commune.

Comme l'année passée, la trésorerie progresse de 69 073.53€.

Si nous déduisons le reste à réaliser la progression réelle est de 41 883.81€ soit une trésorerie réelle de 192 624.41€.

Cette dynamique nous donne une bouffée d'oxygène pour la suite d'autant plus que les prévisions 2024 semblent confirmer cette tendance à la hausse.

Quelques chiffres clés



Plan Local d'Urbanisme et assainissement collectif



Vous l'avez bien compris ces deux dossiers vont de pair et sont indissociables. Comme indiqué dans l'Edito, il s'agit d'un long combat avec les services de l'Etat et l'Institution Réseau 31.

En septembre 2023, nous avons lancé la procédure de modification de notre PLU.

Ce lancement était déjà l'aboutissement d'une âpre négociation initiée en 2022 sur les surfaces à consommer. Pour rappel, le PLU signé en 2019 prévoyait 7,72 ha de surface et 110 logements servant à financer notre assainissement collectif. Notre vignette règlementaire autorisée par la loi Climat et Résilience est d'environ 2,8 ha correspondant à 50% de la surface consommée dans la période 2011-2020. A noter que l'objectif d'économie de consommation de surface est en cours de discussion à la région dans le cadre du SRADDET. Les premiers retours tendent à ce que la réduction de consommation soit plus contraignante : en effet le taux de 60% serait l'objectif demandé à notre territoire !

Pour revenir à notre modification, nous étions en passe de lancer l'enquête publique. Seulement, c'était sans compter sur les derniers avis des personnes publiques et associés (PPA) pour lesquelles deux points s'avèrent bloquants :

1. les autorités environnementales nous imposent une étude plus poussée. Cette dernière, longue et fastidieuse ne nous permet pas de tenir le délai réglementaire pour l'ouverture. Soit 6 ans après la mise en place du PLU, le service de la légalité bloquerait toute ouverture.
2. deuxième point tout aussi rédhibitoire, c'est le non-respect de notre PADD au motif d'un cadencement des opérations non conforme. C'est très technique, il faut comprendre que la modification n'est pas le bon véhicule pour ouvrir ces OAPs.

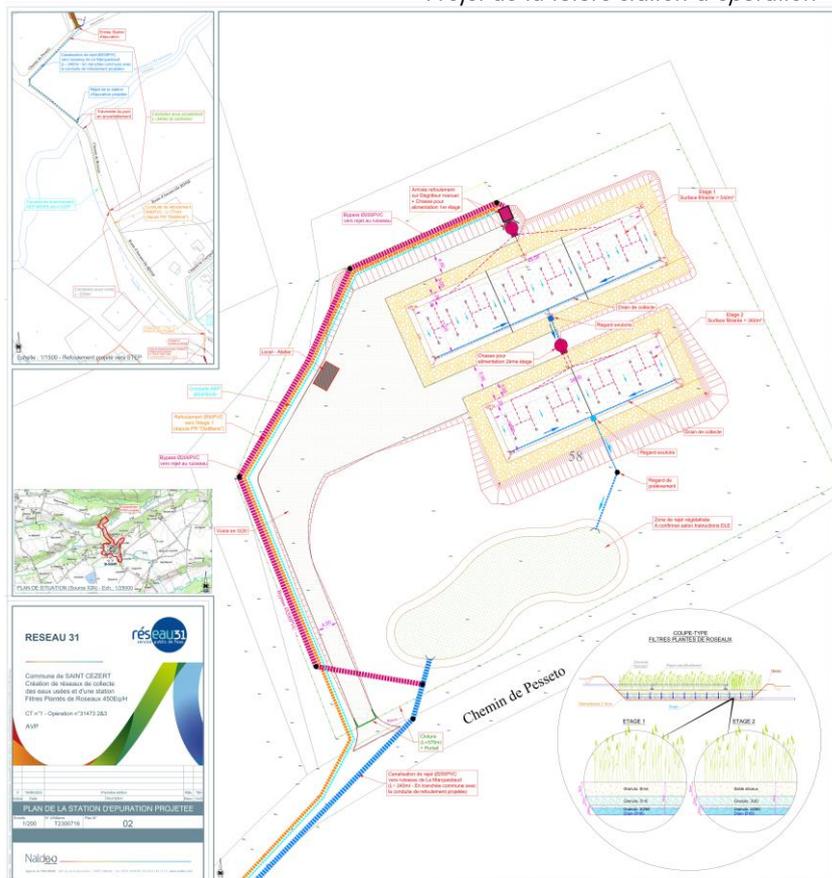
La préconisation est donc de réinterroger notre réglementation par une révision de notre PLU.

Cette perspective nous met dans une situation très inconfortable pour l'assainissement collectif qui reste notre priorité pour traiter l'insalubrité du centre bourg. Après une nouvelle présentation de notre projet aux services de la DDT, en juin, nous avons pu mesurer le fort intérêt que l'Etat porte à notre stratégie de développement qui est très mesurée. Tout en nous expliquant que les avis sont règlementaires et qu'ils ne sont pas là pour nous sanctionner, la DDT nous a indiqué que ces avis avaient pour but de nous protéger contre tout risque de contentieux. Aussi, elle a proposé un accompagnement pour montrer leur bienveillance vis-à-vis de notre projet. Une réunion s'est donc tenue le 5 juillet entre la DDT, Réseau 31 et la commune, qui a été très constructive car elle nous a permis de confirmer la poursuite du programme de l'assainissement collectif pour Saint-Cézert.

Charge à nous de lancer la procédure de révision du PLU, seul moyen règlementaire de pouvoir ouvrir les OAPs d'En Fourriès et de la route du Burgaud dans leur forme réduite comme prévu dans la modification initiale. L'assainissement se réalisera parallèlement à l'instruction de la révision.

Dans cette nouvelle programmation le début des travaux pour l'assainissement est donc prévu en septembre 2025 pour une année de travaux. Cette date de début des travaux coïnciderait avec la finalisation du PADD du futur PLU garantissant ainsi les logements pour l'assainissement. Ce PADD fixe les orientations, il est généralement approuvé par les PPA, le dossier de révision étant une retranscription règlementaire de ces orientations avec moins de risque de blocage.

Projet de la future station d'épuration



— ESPACE PUBLIC ET MOYENS GÉNÉRAUX

CECA – Centre Economique Culturel et Associatif

Des nouvelles du projet !

Le marché pour sa réalisation a été lancé début mai avec 17 lots de travaux. Les dossiers de candidature ont été évalués par le maître d'œuvre et par le groupe de travail du projet. Nous sommes dans la phase finale de sélection des candidats avec la négociation financière. Une première bonne surprise : le montant des travaux ne devrait pas dépasser l'enveloppe financière fixée lors de l'avant-projet détaillé.



Le conseil municipal a toujours affiché sa volonté de mener à son terme ce projet à la stricte condition de l'obtention de l'intégralité des subventions. A ce jour nous n'avons aucune certitude mais une première grande étape a été franchie, non des moindres, celle pour laquelle beaucoup de doute subsistait : je suis très heureux de vous annoncer que nous avons obtenu une aide de l'Etat de 526 000€ au titre du Fonds vert. Cette somme est celle demandée à l'euro près. Malheureusement, à cette heure, les autres financeurs, Région et Département, sont encore en cours d'évaluation : 572 000€ sont attendus. Néanmoins, l'optimisme est de mise puisque les sommes demandées sont conformes aux règles des contrats d'engagement des deux collectivités.

Sans ce financement de la Région et du Département, le projet CECA ne sera pas engagé.

En attendant les décisions des commissions régionale et départementale de septembre, qui statueront sur notre dossier, nous poursuivons tout de même la préparation. Nous espérons signer les actes d'engagement avec les prestataires la première semaine d'octobre, pour un début de travaux le 4 novembre 2024.

Nous souhaitons rappeler et rassurer les Administrés sur le reste à charge pour la commune : il sera financé par un emprunt long terme équivalent à l'amortissement d'un tel bâtiment et les échéances seront en grande partie couvertes par les locations et l'exploitation du lieu.

Désordres D58F et voirie communale



Retour sur la réunion publique du 1^{er} février 2024

Lors de cette réunion, le Conseil Départemental par l'intermédiaire de la vice-présidente, Madame Martine Croquette, a acté deux solutions à l'étude. La première porte sur la remise en état de la route actuelle. La deuxième prévoit la création d'une nouvelle voie reliant la D58f (au niveau du virage du bas de la montée vers le village) à la D30 (route du Burgaud).

Pour ces deux solutions, les contraintes environnementales sont fortes et les autorités environnementales sont peu conciliantes. Les études sont complexes

et chronophages et les solutions très onéreuses.

L'espoir de trouver rapidement un compromis s'éloigne.

Nous comprenons les désagréments que cette route fermée procure à l'ensemble des Administrés et plus particulièrement à ceux isolés du village. En réponse, le Département garantit l'implication de tous ses services. L'étude environnementale « 4 saisons » est en passe de se terminer.

Une analyse de l'impact de la deuxième solution sur la faune et la flore est en cours.

L'analyse des mouvements sur la zone des désordres montre malheureusement un léger mouvement de terrain suite aux dernières intempéries de juin. Orange a sécurisé les branchements téléphoniques et Fibre 31 devrait faire de même avec son réseau.

Pour l'heure, nous attendons avec impatience le dépôt des dossiers d'avant-projet aux autorités environnementales, ce qui sera la première étape avant le choix de la solution la plus adaptée. Ce dépôt est normalement programmé pour septembre.

Pool routier

Dans le cadre du pool intercommunal, la Communauté des Communes des Hauts Tolosans a procédé au rafraîchissement du chemin de Mondounet et du chemin du Cloutassou.

Dans le même temps, le chemin de Lagarosse nous reliant à Aucamville, a été fortement renforcé. Les fossés ont été revus pour protéger la voie. Seule la partie Saint-



Cézerienne a été traitée. Pour la partie Aucamville, les discussions sont en cours. Une fois traitée, cette voie permettra de raccourcir le trajet vers Aucamville. Cependant, ce chemin reste un dispositif d'agrément pour les Saint-Cézériens et ne respecte donc pas le cahier des charges d'une voie communale.



Aussi, il est demandé à tous les usagers de cet itinéraire la plus grande prudence lors du croisement d'un autre véhicule notamment car la voie est partagée avec les exploitants agricoles du secteur.

Nous souhaitons grandement remercier la CCHT pour le travail de qualité et pour l'intégration de cette voie dans le cadre du pool routier intercommunal 2024.

Adressage

L'adresse, compétence communale

Carte d'identité de la commune



Saint-Cézerit - 31473

Département
Haute-Garonne (31)

Code Postal
31330

En vertu de la loi du 22 février 2022, dite LOI 3DS, l'adressage est réalisé sous la responsabilité du Conseil municipal de la commune. Un adressage complet implique, entre autre, la transmission d'une Base Adresse Locale à la Base Adresse Nationale au premier juin 2024 pour les communes de moins de 2 000 habitants. C'est la seule base adresse du socle de souveraineté de l'État.

Le conseil municipal a délibéré pour ajuster certains numéros sur la commune (les administrés concernés seront informés par courrier) et créé une nouvelle voie qui n'a pas d'incidence pour les habitants de Saint-Cézerit.

Une réflexion sur les lieux-dits, qui n'ont pas été intégrés à la base d'adresse locale transmise, va être menée. En effet, nombreux lieux-dits sur la commune peuvent revêtir un caractère historique ou une attache particulière vis à vis des administrés. La municipalité mettra à jour sa base d'adressage, une fois le travail sur le sujet aboutit. Si vous êtes concernés par l'ajout d'un lieu-dit à votre adresse, ou si vous constatez une erreur sur votre adressage, nous vous invitons à vous rapprocher de l'accueil de la Mairie.

A noter que désormais, les panneaux de numéros seront à la charge des propriétaires.

— MARCHÉ GOURMAND

Edition du 6 juin 2024 : ouverture de la fête locale

Abstraction faite des 38 panneaux électoraux des Européennes, un petit air de guinguette régnait sur la place pour cette édition du 6 juin, sous un temps plutôt clément. Une belle ouverture de la fête du village 2024 !

Prenez note : prochain Marché gourmand prévu fin août, pour fêter la fin des vacances d'été. Et la rentrée des écoliers !



Cadre de vie

AFFAIRES SCOLAIRES

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Cette année, l'ensemble de l'équipe pédagogique du RPI a été renouvelée dans sa totalité.

Pour Saint-Cézert, le poste de Directrice était assuré par Fanny qui nous a quitté au mois de novembre pour préparer un heureux évènement. Françoise a assuré la fonction avec brio jusqu'à la fin d'année.

De même, en remplacement de Fanny, nous avons eu le plaisir d'accueillir un Instituteur, Kévin, qui, outre le fait qu'il était un Homme parmi tant de Femmes, était en plus un habitant de Saint-Cézert !

Cette année 2023-2024 a été exceptionnelle avec une équipe périscolaire et pédagogique qui ont fonctionné en parfaite osmose ... un vrai plaisir pour les enfants de baigner dans une ambiance sereine et protectrice ! Nous remercions chaleureusement l'ensemble de l'équipe sans oublier les délégués aux affaires scolaires, Karine et Martine.

Concernant le RPI, nous avons pu remarquer une volonté de partage et de travail sur des évènements communs entre les deux écoles. Nous pensons que ces bonnes intentions doivent être poursuivies l'année prochaine et étendues aux équipes périscolaires.

Restauration scolaire

Le contrat de restauration arrive à son terme. Un appel d'offre est en cours. Deux prestataires sont en lice. D'ores et déjà nous constatons une forte augmentation dans le prix d'achat des repas. Chaque commune fixera par délibération les tarifs pour l'année 2024-2025.

Garderie : changement

L'année 2024-2025 verra l'application d'un nouveau mode de fonctionnement des garderies décidé en juin 2023. En voici une présentation graphique et synthétique :

Enfants résidant à Saint-Cézert :		Enfants résidant au Burgaud et Belleserre :	
 GARDERIE MATIN à Saint-Cézert	 BUS primaires départ 7h55 vers	 Sortie ECOLE Le Burgaud	 BUS primaires départ 16h45 vers
 ECOLE Le Burgaud - 8h15		 GARDERIE SOIR à Saint-Cézert -16h55	
 GARDERIE MATIN au Burgaud	 BUS maternelles départ 8h20 vers	 ECOLE Saint-Cézert	 BUS maternelles départ 16h55 vers
 ECOLE Saint-Cézert - 8h30		 GARDERIE SOIR au Burgaud - 17h05	

Nous renouvelons tous nos remerciements à l'équipe pédagogique, périscolaire et aux employés municipaux. Bel été à tous.

Transport scolaire : inscription obligatoire



L'inscription est obligatoire, chaque année, **avant le 31 juillet**, même pour les élèves bénéficiant de la gratuité.

Au delà du 31 juillet, une participation pour inscription tardive de 25€ devra être réglée. Pensez à faire l'inscription !

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



La collecte des bouchons au profit de l'association Solidarité Bouchons 31 continue. Déposez vos bouchons dans les bidons disposés aux points de collecte des déchets sur la commune.



Le site de compostage de la salle des fêtes est accessible aux foyers qui ne disposerait pas d'un composteur. Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers.

CCHT nouveauté 2024 : La Communauté de communes propose aux habitants des Hauts Tolosans de participer à une session de formation au compostage (1h environ) comprenant la remise gratuite d'un composteur. Pour plus d'information, contactez directement le service de prévention et de gestion des déchets ménagers :

CONTACT
Service de Prévention et de gestion des déchets ménagers

 Route de Saint-Cézert
31330 Grenade sur Garonne

 05 61 82 63 74

→ ACTION SOCIALE

Le registre des personnes vulnérables

Objectif ? Recenser les personnes fragiles, isolées, de la commune afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles et, si besoin, apporter conseils et assistance. Les inscriptions se font tout au long de l'année en mairie sur la base du volontariat.



Qui peut figurer sur le registre ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes adultes handicapées ;
- Les personnes reconnues inaptes au travail ou en invalidité.

Qui peut inscrire ?

- La personne elle-même ;
- Son représentant légal ;
- Un tiers (ami, proche, médecin, services d'aide à domicile ou personne intervenante) ;
- Les professionnels (médecins, infirmiers, services hospitaliers...) avec, dans la mesure du possible, une information préalable de la personne ou le recueil de son assentiment.

Comment s'inscrire ?

• Formulaire « fiche de renseignement individuelle / registre canicule » à compléter et retourner en mairie (à l'accueil, par mail saint-cezert@orange.fr ou par courrier 54 place de la Mairie 31330 SAINT-CEZERT).

→ PATRIMOINE

Château de La Mothe : anecdotes historiques

Peu nombreux aujourd'hui sont ceux qui ont connu l'importance dans l'agriculture du domaine de La Mothe. Dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, il était reconnu comme ferme école.

Plus près de nous nous certains se souviennent de la renommée acquise par la fondation « Le Patriarche » créée par Lucien Engelmajer, qui avait pour vocation de sortir des affres de la drogue toute une jeunesse post soixante-huit.

Aujourd'hui le domaine de la Mothe est scindé en deux, d'une part une grande exploitation agricole et d'autre part le château et ses dépendances.

Réhabilitées au cours des dix dernières années les dépendances sont toutes devenues des habitations et des logements.

Mais qui, aujourd'hui, se souvient ce grave accident d'avion survenu le 6 août 1935 ? Et voici l'article paru à l'époque (le 7 août 1935) :



→ VOIRIE ET FOSSÉS - BUSES D'ACCÈS AUX TERRAINS PRIVÉS



Lors de fortes pluies, certains fossés peuvent se retrouver encombrés, à la limite de déborder, en raison de buses bouchées.

Selon les règlements de la voirie, du Département et de la Communauté de commune des Hauts Tolosans, l'entretien des ouvrages d'accès aux terrains privés est du ressort des propriétaires qui doivent veiller à ce que rien n'entrave le bon écoulement de eaux.

VIGILANCE ET PRÉVENTION

Suite à des événements isolés qui ont eu lieu en début d'année sur le territoire de la CCHT, la Gendarmerie nous rappelle qu'être une petite commune ne nous protège pas des personnes malveillantes. Ne l'oublions pas et pensons particulièrement aux enfants, qui ont une vision confiante du monde et des personnes, ainsi qu'aux personnes âgées qui sont vulnérables. Ouvrons l'œil ! Soyons vigilants.



Culture et Associations

COMITÉ DES FÊTES

Fête locale 2024



Après le repas de l'agneau de Pâques du 6 avril, l'équipe du comité s'est rapidement mobilisée pour organiser la traditionnelle fête du village début juin et remercie chaleureusement les Saint-Cézertiennes et Saint-Cézertiens pour leur participation.



Grâce à vous tous, cet événement a été un véritable succès ! Nous avons eu de la chance niveau météo ... et ça ce n'était pas donné d'avance ! Nous sommes ravis d'avoir partagé ces moments festifs avec vous.

Un immense merci à notre équipe de bénévoles exceptionnels. Leur dévouement et leur énergie ont permis d'assurer le bon déroulement de la fête !

Merci à nos amis de la musique pour ces soirées dansantes : Podium Lefleo @impact animation, Bandas la @Bandalida et aux forains présents chaque année sur la place du village.

En résumé, ce weekend a été une belle réussite grâce à vous tous. Nous avons hâte de vous retrouver... après un peu de repos ! À très bientôt ! Le comité des fêtes de Saint-Cézert !

Suivez le Comité sur Facebook : « Comité des fêtes de Saint-Cézert »

FOYER RURAL



L'équipe de bénévoles du foyer rural ne ménage pas ses efforts pour vous proposer diverses activités et animations tout au long de l'année.

Petit retour sur ce début d'année 2024.

Un super LOTO en mars : Cette année, le Foyer s'est associé à la Pétanque de Saint-Cézert pour organiser un LOTO et proposer ainsi 12 parties avec de nombreux lots à gagner, un bingo et une tombola ! Le Foyer remercie les entreprises et commerces locaux pour leurs participations : Intermarché Saint Paul Sur Save, Le Kitijo, Fromagement Vôtre, Boucherie Presti, Fleury D'jen, Comité des fêtes de Saint-Cézert, Mairie de Saint-Cézert, Umaï_détente, Ankamion, Restaurant Andrieu, Pizza Marius 1974, Loïc Souriac maraîcher, Fabien Souriac arboriculteur, Au p'tit Burgaud, Au p'tit chenou, Pharmacie Grand Sud, Nicolas Prienere arboriculteur, Mr Pelletier, Bar tabac Aucamville, O SEN HOANG, @le moulin du planet, Transport Garros, La Table des Oliviers, Trophées Sports 82, JM Franchini, Épicerie Aucamville...

RDV l'année prochaine !



Un Troc plantes et un concours d'épouvantails en avril/mai : Les jardiniers amateurs se sont donné rendez vous pour troquer plantes, plants, graines, et autres ! Le temps n'étant pas de la partie, ils se sont réfugié dans la salle des fêtes.

L'édition 2024 du concours d'épouvantail sur le thème "célébrité" a permis de remettre 4 prix lors de la fête du village. Un immense merci à tous les participants qui ont fait preuve d'une créativité débordante ! Toutes les créations ont transformé notre village en un véritable musée à ciel ouvert. Grâce à vous, nous avons pu admirer des épouvantails inspirés de personnages iconiques du monde entier, allant des stars du cinéma aux légendes du sport, en passant par les figures historiques et les héros des dessins animés.

Félicitations à tous pour vos œuvres. Le choix a été très difficile pour notre jury !

- Le coup du cœur du foyer rural : WonderWoman fait par Nina & Mickey réalisé par Baptiste.
- Le plus réaliste : Cristiano Ronaldo fait par Gérard et Alexandra
- Le plus drôle : Barbe noire réalisé par la famille Vallet
- Le coup de cœur des réseaux sociaux : Mercredi Adams fait par Lara et Béatriz.
- Le prix des créateurs les plus rapides : Barbie ski de Cassandre, Clémence et Céline.



Une soirée théâtre et une sortie pédestre-VTT en juin/juillet : La troupe « Les imposteurs » est venue jouer la pièce de théâtre « Pyjamas pour 6 » le 1^{er} juin. Moment de rire et de bonne humeur garanti. Merci au public qui a répondu présent.



La matinée VTT et marche à pieds a attiré peu de monde cette fois ci. Mais un petit groupe de 6 marcheurs venus de St-Alban a pu profiter de la boucle de 11km sous un soleil radieux, avec un ravitaillement à mi parcours et un apéro à l'arrivée. Rendez-vous est donné à la rentrée pour une nouvelle édition où nous espérons vous voir nombreuses et nombreux. Pas besoin d'être un grand sportif, les parcours sont adaptés à tout niveau et des raccourcis peuvent être pris à tout moment 😊.

Un petit mot pour finir... La sortie prévue à Saint-Cirq-Lapopie le 16 juin a dû être annulée faute de participants. Malgré la déception ressentie, l'équipe du Foyer reste mobilisée et souhaite continuer à proposer des activités qui permettent de partager des moments conviviaux, culturel, sportifs... ensemble !

Alors, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées et de vos envies d'activités ou de sorties.

Suivez le Foyer sur Facebook : « Foyer Rural De Saint-Cezert »

➔ PÉTANQUE



Coupe de France : 5^{ème} tour

Après avoir battu Pinsaguel au 4^{ème} tour, la pétanque Saint Cézerienne est dans l'attente de connaître son futur adversaire pour le 5^{ème} tour de coupe de France prévu le 29 septembre. Nous égalons notre performance d'«avant covid» ! En espérant que le tirage soit plus clément cette fois ci ...



Concours amicaux

Les concours amicaux du club battent leur plein avec une bonne participation à chaque RDV. Le prochain est fixé au samedi 13 juillet et sera suivi d'un repas avec grillades.

Suivez la Pétanque sur Facebook : « Pétanque saint-cezerienne »

Animations

Le jeudi 15 février, l'animation jeux en bois avec notre partenaire la ludothèque « la Libellule », a connu un réel succès.



La bibliothèque a participé, le 21 mars dernier, à la demande de l'école, à l'action nationale « la grande lessive » sur le thème des



bulles. Cette manifestation d'art participatif, a permis à nos petits créateurs de s'exprimer lors de nos ateliers d'arts plastiques du mercredi. L'ensemble de ces œuvres ont été exposées ce jour-là à l'extérieur, afin que tout le monde puisse les découvrir.

Quant à l'accueil des p'tits loups un mardi par mois, il est devenu le rendez-vous incontournable des moins de 3 ans, avec des activités adaptées. Nous remercions le concours d'une intervenante en anglais en janvier dernier

Nous avons eu le plaisir, à nouveau, de bénéficier d'une animation du Conseil départemental, destinée

aux tout petits, le 24 mai dernier. La compagnie « les bricoleuses » nous a transporté dans son monde poétique du livre, qui a conquis petits et grands.



Enfin, les amateurs de Harry Potter ont pu bénéficier d'une projection du premier film le 10 juillet sur grand écran à la salle des fêtes.



Pas moins de 25 personnes étaient présentes en ce début de vacances.

Les activités menées en amont à la bibliothèque ont permis de réaliser avec les enfants une partie des décors.

Immersion garantie pour les fans de l'apprenti magicien : entrée par la voie 9 ¾, mise à disposition de balais volants, de plumes à papote, dégustation de vifs d'or en chocolat, de dragées surprises, découverte de mandragores et bien entendu, passage de la cérémonie du choiseau pour connaître sa maison avant la projection. Grâce à un montage photo (réalisé sur fond vert), les apprenti(e)s sorcier(e)s se verront remettre une photo souvenir de la soirée.

Bien installés, pour l'occasion, dans le canapé, les matelas et les transats mis à disposition, pop-corn sucré ou salé en mains, petits et grands ont passé un bon moment !

Merci à Cathy et aux bénévoles pour leur investissement. Suivez l'actualité de la bibliothèque, à coup sûr, la série Harry Potter ne fait que commencer 😊.



La mairie et vous

➤ RAPPEL SUR LES NUISANCES SONORES

Les activités agricoles



Un rappel a été fait aux agriculteurs du territoire quant à l'utilisation des dispositifs de protection des cultures, savoir :

- Leur fonctionnement est interdit avant le lever et après le coucher du soleil. Il ne peut y être dérogé que sur autorisation expresse du préfet ;
- Les appareils doivent être arrêtés systématiquement dès que le risque de dégradation par les animaux ne se justifie plus ;
- Les appareils sont placés à une distance minimale de 125m des habitations ou des immeubles et sont dirigés dans la mesure du possible, dans le sens inverse des habitations en tenant compte, toutefois, des vents dominants et des écrans existants (haies, murs, palissades, etc.) ;
- La distance minimale d'utilisation des canons à gaz détonants est de 250 mètres. Lorsque celle-ci ne peut être respectée du fait de la topographie de la parcelle, la fréquence de tirs est limitée à quatre détonations par heure.

L'objectif étant de réduire les nuisances notamment la nuit, qui ont été rapportées par plusieurs administrés. Nous veillerons à l'avenir, durant la période des semis notamment, à faire respecter ces dispositions.

Cependant, il est de notre devoir de rappeler aussi que vivre à Saint-Cézert, commune dont l'environnement rural induit de fait de nombreuses activités agricoles, oblige à accepter que certaines de ses activités ne soient pas concernées par les limitations horaires (soins aux animaux, semis, récoltes, travail des sols, irrigation, travaux urgents liés à la saisonnalité).

Les bruits de voisinage



Rappel pour les activités bruyantes occasionnelles (travaux de bricolage et de jardinage) :

- Jours ouvrables 8h30-12h et 14h-19h30
- Samedis 9h-12h et 15h-19h
- Dimanches et jours fériés 10h-12h et 16h-18h

Un respect de la réglementation pour le « bien vivre ensemble »

L'arrêté préfectoral, portant lutte contre les nuisances sonores dans le département de la Haute Garonne, pose le cadre à respecter, tant pour les agriculteurs que les particuliers. Pour le bien être de tous et le bien vivre ensemble nous faisons donc appel à votre compréhension, chacun en ce qui vous concerne. *Retrouvez l'intégralité de l'arrêté sur le site internet (onglet Vie municipale/Arrêtés) ou à l'accueil de la mairie.*

➤ ACCÈS DÉCHÈTERIE

Le PASS DÉCHÈTERIE est obligatoire pour accéder aux déchèteries du territoire de Decoset !

Formulaire de demande en ligne sur : decoset.fr

Les personnes n'ayant pas accès à internet peuvent faire la demande du PASS sur papier libre : préciser nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et joindre un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, avis d'imposition, attestation d'assurance habitation).

/!\ échéanciers et CNI non acceptés.

La demande est à envoyer à : Syndicat Mixte DECOSET, 2 Rue Jean Giono, 31130 BALMA (traitement sous 3 semaines à 1 mois).

Pour information : Seul DECOSET, en tant que gestionnaire des déchèteries, peut vous accompagner dans cette démarche, inutile de contacter la CCHT ou votre Mairie.



NUMÉROS UTILES

- 15 SAMU urgence médicale
- 17 Police secours infraction
- 18 Sapeurs-pompiers
- 114 Urgence SMS sourds-malentendants
- 112 Europe urgence médicale
- 3624 SOS Médecins
- 3237 Pharmacie de garde

CARNET

Naissances

- Johan SENGÈS – 25 / 01 / 2024
- Gabyn HOUBART – 06 / 02 / 2024
- Louis GASTON BOYALS – 09 / 05 / 2024

Décès

- Anick DODARD – 09 / 05 / 2024
- Jean-Claude GERMAIN – 25 / 06 / 2024

Mariage

- FREDUREUX Pierrick et DIMITRIJEVIC Camille – 01 / 06 / 20

PÉRIODE ESTIVALE : SERVICE RESTREINT

La mairie reste ouverte durant l'été aux jours et horaires habituels. Cependant, le service administratif sera restreint du 5 au 22 août. Merci de votre compréhension.

